

Chers amis lecteurs, bonjour,

Ça y est, suite à mes derniers articles, les menaces arrivent comme au plus beau des amers 96 et 97, lorsque je parlais d'eux (les charlatans financiers) et que je vous donnais certaines clés pour les reconnaître (article : « Comment reconnaître les charlatans financiers ? », du 12/11/96). Dans un de ces « charmants » courriers, un courtier se plaint en prétendant que je généralise mes critiques à l'ensemble des courtiers en assurance. Il est bien évident que ce n'est pas le cas, ai-je déjà parlé des courtiers en assurance ?

## Publireportage

Le fait de posséder la carte de courtage d'assurance est LE gage que votre intermédiaire connaît les techniques de l'assurance. Ce que je veux dénoncer, ce sont les abus et les actes de gestion totalement illégaux que réalisent certaines personnes ou certains groupes (avec, tenez-vous bien, parfois la commercialisation illégale de produits financiers). A ce propos, je vais vous faire un aveu, mon rêve est de créer un produit financier californien qui fasse que l'argent qui s'évapore à l'étranger profite à l'une des seules zones que je connaisse qui ait un énorme potentiel de plus-value, à savoir : la Nouvelle-Calédonie.

La semaine prochaine, je vous ferai une synthèse, très utile et très intéressante, de qui peut faire quoi et des responsabilités financières qui couvrent les différentes responsabilités.

Mais aujourd'hui, place à :

## QUELS SONT LES GRANDS TYPES DE GESTION ET QUAND LES UTILISER ?

Actuellement, il existe deux grandes possibilités de déléguer la gestion « boursière » :

**Gestion par OPCVM (SICAV et Fonds Commun de Placement) :** vos fonds sont regroupés avec quantité d'autres et sont gérés de façon identique. L'ampleur des fonds gérés (parfois plusieurs milliards d'euros ou de dollars) fait que ce type de gestion est à favoriser lorsque la Bourse sur laquelle on veut investir enregistre des mouvements importants de capitaux. Lorsque ce n'est pas le cas, le gestionnaire, en achetant ou en vendant, risque de faire bouger lui-même la cotation du titre. Alors que fait-il ? Rien.

**Gestion directe :** vous déléguez votre gestion à un gestionnaire et non à une « société » collective qui regroupe beaucoup d'investisseurs. Le fait qu'il gère des montants beaucoup plus faibles lui permet d'être agile dans sa gestion et de pouvoir profiter des hausses et des baisses boursières. Là où l'importance de sommes en mouvement avec la gestion par OPCVM désavantagerait le marché, lui, il passe.

Par clair et en décalqué, tout comme lorsque la mer est haute, on choisira de gros bateaux pour faire du commerce, en Bourse, on choisira une gestion par OPCVM. Tout comme lorsque la mer est basse, on choisira de petits bateaux rapides et rapides pour faire du commerce, en Bourse, on choisira une gestion directe.

Dans ce même « charmant » courrier, déjà cité ci-dessus, ce courtier d'assurance me pose cette question : « Est-ce par modeste ou par impossibilité que je ne précisais pas ma vision du marché et que je ne donnais pas de conseils d'investissements sectoriels ? »

Ma réponse fut de conseiller à ce courtier de retirer l'ensemble de mes écrits.

Pour ceux qui me suivent régulièrement, ils connaissent ma vision du marché. Voici ce que j'écrivais en novembre 2002, juste avant la hausse, dans mon article intitulé « Investir en Bourse : oui ; investir dans des fonds indiciels : non ».

*En effet, la situation boursière actuelle — avec des cotations de valeurs qui sont passées d'un optimisme béat (pays émergents et valeurs Internet...) au pessimisme stupide actuel — réserve des opportunités rares qu'il est bon de saisir.*

Ma position aujourd'hui est, après avoir géré cette hausse, de me préparer à la prochaine en utilisant un

gestionnaire de portefeuille et en achetant des options (attention, c'est la configuration exceptionnelle du marché qui me fait parler d'option. Petit clin d'œil aux spécialistes. Je connais deux investisseurs privés californiens qui sont au « top » dans la gestion des options. Et si on se marie ?).

Mais revenons-en à la question « amicale » du courtier. Bien souvent, dans les argumentaires commerciaux de vos vendeurs, vous allez entendre que telle gestion est géographique, de telle autre qu'elle est sectorielle, de telle autre qu'elle est indicielle (ou benchmark, pour certains) ou de telle autre qu'elle est...

Quoi de mieux que de parler « technique » pour paraître professionnel !

**En fait, tout comme le temps varie avec chaque saison, le type de gestion varie avec le cycle boursier.**

La logique de base est :  
- lorsque les marchés mondiaux sont bas et que l'on veut anticiper la reprise, on va essayer de trouver la « géographique » de la reprise (USA, France...);

- lorsque nous sommes positionnés sur un marché haussier, nous allons essayer de trouver les secteurs les plus porteurs (ce qui n'est absolument pas le cas aujourd'hui).

Et lorsqu'il est trop tôt pour investir sur le marché choisi dans la zone géographique, on va « travailler » les titres les plus « massacrés » en gestion directe.

N'est-ce pas de nouveau la situation actuelle ?

Je pense, au vu de cette question, que je ne dois pas suivre les mêmes marchés boursiers.

Réflexion : À votre avis, que dois-je répondre à ce courtier qui voulait que je donne, aujourd'hui, des conseils d'investissements sectoriels ? De mettre des lunettes ou de ne plus faire de conseil.

Financièrement votre,  
Christian PIRE  
cpire@cajou.com

P.S. : Clin d'œil amical au courtier. Quand je dis amical, c'est vraiment amical.

Si je suis parfois caustique dans mes articles, c'est pour que mes articles attirent l'attention et non par désir d'être méchant, d'autant plus que lui a le mérite de s'être toujours réjoui de ce métier et d'aucun autre, ce qui est rare dans l'environnement financier.